



## FORUM NUMÉRIQUE

→ H22 - #01

Convoquée par le Bureau exécutif [H22-02](#) en vertu des  
[Règles et procédures-COVID19](#)

# MERCREDI 02 FÉVRIER 2022 15 H 30 VIRTUELLE ORDRE DU JOUR

- 0.0 Procédures
  - 0.1 Praesidium
  - 0.2 Procès-verbal (adoption) :
    - 0.2.1 [A21-01](#) : 08 septembre 2021
  - 0.3 Suite du procès-verbal
  - 0.4 Lecture et adoption du présent ordre du jour
  - 0.5 Modalités d'adoption des présents mandats
  - 0.6 Date prochain Forum numérique
- 
- 1.0 **Plan d'action H22**
    - 1.1 [Assurer une transition](#) du savoir entre les exécutifs
    - 1.2 [2023 : Renovations](#) du 3<sup>ème</sup> étage : que les revendications de l'AGECVM soient entendues par la Direction du CVM ([Revendications AGE CVM et Comités](#))
    - 1.3 [10<sup>ème</sup> anniversaire](#) de la grève de 2012
    - 1.4 [Exigences](#) de l'AGECVM vis-à-vis de la gestion de la pandémie
  - 2.0 **Affaires financières :**
    - 2.1 **Bilan A21 : projet**
      - 2.1.1 [État des résultats](#) A21 (Logiciel comptable)
      - 2.1.2 [Bilan A21](#) (Fiche excell)
    - 2.2 **Bilan des activités**
    - 2.3 [Budget H22](#) (proposition)
    - 2.4 **Subventions externes (Disponible si budget H22 adopté : 4.625,00 \$)**
      - 2.4.1 [H21-01](#) : CLAC (400,00 \$ demandés)
      - 2.4.2 [H21-02](#) : Bibliothèque DIRA (400,00 \$ demandés)
      - 2.4.3 [H21-03](#) : Revue L'Esprit Libre (1000,00 \$ demandés)
  - 3.0 **Bureau exécutif:**
    - 3.1 **Postes vacants**
      - 3.1.1 Secrétaire général
      - 3.1.2 Responsable à la Trésorerie

## ORDRE DU JOUR DU FORUM NUMÉRIQUE H22-01 DU 02 FÉVRIER 2022

Document disponible sur notre site Internet [www.agecvm.org](http://www.agecvm.org) - Page facebook

- 3.1.3 Responsable à la Pédagogie
- 3.1.4 Responsable à l'information
- 3.1.5 Responsable à la Mobilisation

#### 4.0 Assurances collectives et l'ASEQ

- 4.1 [Présentation](#) du dossier Autorité des Marchés financiers (AMF)
- 4.2 [Documents](#) et jugements divers depuis 1996
- 4.3 [Lettre](#) de l'AMF à Desjardins sécurité financière du 21 décembre 2021 exigeant l'arrêt des Assurances collectives dès la session Hiver 2022
- 4.4 Dossier Autorité des marchés financiers : [mandat](#)

#### 5.0 Délégué.e.s

- 5.1 C.A. du Cégep du Vieux Montréal (un.e préuniversitaire / un.e technique)
- 5.2 C.E. du Cégep du Vieux Montréal (un.e préuniversitaire / un.e technique)

#### 6.0 Affaires diverses

- 6.1 À préciser

#### 7.0 Levée

## Procédures d'inscription ([détaillées](#)) pour participer au Forum numérique



Vous pouvez compléter le [formulaire](#) google d'inscription au Forum numérique et le secrétariat vous enverra le mercredi 02 février 2022 avant 15h00 à l'adresse courriel indiquée dans le formulaire le lien pour vous permettre d'accéder au Forum numérique

Si vous ne pouvez pas utiliser le formulaire google, envoyez un courriel à [agecvm@hotmail.com](mailto:agecvm@hotmail.com) avec votre matricule, vos nom et prénom, et votre concentration d'étude, et le secrétariat vous inclura dans la liste des personnes inscrites au Forum numérique.

#### **Reconnaissance du territoire**

J'aimerais / Nous aimerions commencer par reconnaître que le Cégep du Vieux Montréal est situé en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Je reconnais/Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá: ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Tiohtiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

---

## ORDRE DU JOUR DU FORUM NUMÉRIQUE H22-01 DU 02 FÉVRIER 2022

Document disponible sur notre site Internet [www.agecvm.org](http://www.agecvm.org) - Page facebook